

Esprit Bleu

en Auvergne-Rhône-Alpes

Le Magazine du Mouvement Sportif Régional



#LeSportCompte

N°12 / Octobre 2018

Édité par



CROS

AUVERGNE
RHÔNE-ALPES

Sommaire

CFI Maintenance
Informatique

www.cfi-bourgoin.com

CFI Bourgoin

Votre informatique de proximité

PROFESSIONNELS TPE/PME



Matériel



Maintenance



Sécurité



Sauvegarde



Cloud



Impression



04 74 19 07 85



24 Avenue des Alpes 38300 Bourgoin



contact@cfi-bourgoin.com



www.cfi-bourgoin.com

Edito.....p.03

Ils ont fait l'actu

360°p.04

Interview : Adrien DEPREZ.....p.06

Reportage : Le Centre Européen des sports de nature est lancé en Ardèche.....p.08

Hommage : Marie HECKMANN et Tony BERTRAND.....p.09

Pages Institutionnelles

L'actu du CROS Auvergne-Rhône-Alpes....p.10

Le CDOS de l'Ardèche.....p.13

Le CDOS de la Drôme.....p.14

Le CDOS du Cantal.....p.15

Le CDOS du Puy-De-Dôme.....p.16

Le CDOS de la Haute-Savoie.....p.17

La Région Auvergne-Rhône-Alpesp.18

La DRDJSCS Auvergne-Rhône-Alpes.....p.19

Sports à la Une

Le Comité AURA d'Escrime..... p.20

Le Comité AURA FSCF.....p.21

Le Comité Régional des Clubs Omnisports.....
.....p.23

La Ligue AURA de Triathlon..... p.24

Les Dossiers

Dossier juridique : Le nécessaire accompagnement des salariés dans les associations.....p.26

Carnet sport : Nouvelles pratiques, nouveaux publics !.....p.27

Sport & Olympisme

Les JOJ en Argentine.....p.29

Agendap.30

Nos Partenaires

2 - n°12 / Octobre 2018



Microsoft Partner

Gold Centre de données
Gold Plateforme d'hébergement
Gold Déploiement et Périphériques
Gold OEM
Silver Solutions pour les moyennes entreprises



Édito



Christian LEVARLET

Président du Comité Régional Olympique et Sportif Auvergne-Rhône-Alpes

Cette rentrée est placée sous le signe du projet d'une nouvelle gouvernance du sport avec la création d'une agence gouvernée par l'état, les collectivités locales, le mouvement sportif et le monde économique.

Arrivée d'une nouvelle ministre des sports, suppressions ou transferts de postes de CTS et fin annoncée du CNDS, l'organisation du sport en France devrait prendre une autre forme.

L'inquiétude est grande.

Nous réagissons en demandant à l'ensemble du mouvement sportif de signer la pétition «#lesportcompte».

Le Mouvement Olympique Régional a adressé un communiqué de presse à l'ensemble du monde politique et des médias de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Ne soyons pas résignés. Rassemblons nos forces et imaginons des solutions pour un avenir meilleur, prenons en main notre destin et ayons en

point de mire la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

Ce nouveau numéro apporte fraîcheur et espoir.

«Sentez-vous sport» a été un évènement phare de ce premier jour d'automne avec plus de 1200 personnes et devient un moment incontournable au sein du CROS.

Maintenant nous préparons les « Trophées des Associés Actifs ».

Je vous laisse découvrir ce nouvel exemplaire d'Esprit Bleu toujours riche en informations sur la vie des Ligues et Comités Départementaux Olympiques et Sportifs.

Merci à nos partenaires institutionnels et privés pour leur soutien.

Je vous souhaite un bel automne et beaucoup de courage pour mener à bien tous vos objectifs.

«Esprit Bleu» est une marque déposée par le CNOSF.

Édité par le Comité Régional Olympique et Sportif Auvergne-Rhône-Alpes - Association loi 1901

Siège social : 16, place Jean-Jacques Rousseau CS 92013 - 38307 Bourgoin-Jallieu Cedex

Représentant légal : Christian LEVARLET, Président

Directeur de publication : Christian LEVARLET

Rédactrice en chef : Marie-Christine PLASSE

Rédacteur en chef adjoint : Quentin GUERAUD

Comité de rédaction et de relecture : Marc HATCHADOURIAN, Michel FURET, Mélissa JARRAR, Denis CADON.

Crédits photos : cf. index p.16

Ont participé à ce numéro : CDOS du Cantal, CDOS de la Drôme, CDOS de l'Ardèche, CDOS du Puy-de-Dôme, CDOS de la Haute-Savoie, Adrien DEPRESZ, Jean-Baptiste DELPY, Marie-Camille REY, Maître Benoît DUMOLLARD, Alain ARVIN-BEROD

Mise en page : Linda VALERO

Maquette : David SAYAG

Impression : Imprimerie DCS

Tirage : 700 exemplaires
N°ISSN : 2425-6188

Gratuit

Date de parution : N°12 - Octobre 2018



Clubs Universitaires

Castor



Course d'Oriental



CORERS



Equitation



Sport Automobile



Évènement : Grand Prix Auvergne-Rhône-Alpes de Gymnastique 2018
Photos prises pendant le flashmob
Crédit : Attitudes Photo
Dates : 16 et 17/06/18
Lieu : Valence



Championnat de France de Tennis de Table Sport Adapté qui s'est déroulé du 22 au 24 Juin à Annecy (74). Cette manifestation était organisée par le CDSA 74.
Les 2 sportifs sont Antine Zhao (à gauche) et Lucas Créange (à droite) lors de la finale simple homme CD.

Crédit Photo : Marie Pistre CDSA 74



Triathlon



Christian LEVARLET, Président et les élus du CROS Auvergne-Rhône-Alpes entourés des ambassadeurs Sentez-Vous Sport (21 septembre 2018), Clémentine LUCINE et Romain HEINRICH.

INTERVIEW : ADRIEN DEPREZ - REPRÉSENTANT DE LA FRANCE LORS DE LA 58^{ÈME} SESSION JEUNES PARTICIPANTS DE L'AIO



Nous rencontrons aujourd'hui Adrien DEPREZ qui a été sélectionné par l'Académie Nationale Olympique Française afin de représenter la France lors de la 58^{ème} Session Jeunes Participants organisée par l'Académie Internationale Olympique du 16 au 30 Juin dernier à Olympie, Grèce.

Nous revenons avec lui sur cette fabuleuse expérience olympique.

Bonjour Adrien, avant toutes choses, peux-tu te présenter ?

Bonjour, je m'appelle Adrien DEPREZ, j'ai 22 ans et j'habite Annecy. Sportif depuis mon plus jeune âge, j'ai eu la chance de m'essayer à de nombreux sports avant finalement de me concentrer sur l'athlétisme et plus spécifiquement le saut en longueur (Club d'Annecy, AHSA). Au-delà de l'aspect sportif, je me suis aussi impliqué au sein du mouvement sportif et ce de plusieurs manières : tout d'abord entraîneur avec les plus jeunes, puis organisateur d'événements, je m'engage aujourd'hui dans des fonctions dirigeantes.

Peux-tu nous présenter ton parcours académique ?

Après un Bac scientifique, je me suis orienté vers des études en lien avec le sport au sein de la filière STAPS (Sciences et Techniques des activités physiques et sportives). Après l'obtention de ma

licence, je me suis dirigé vers un cursus en Management du Sport en vue d'intégrer des fonctions de direction dans les grandes organisations sportives. Cette année 2018-2019 marquera pour moi la fin de mon cursus universitaire avec l'obtention de mon Master 2 en Management du Sport à l'Université Lyon 1.

Parlons maintenant de ton expérience, qu'est-ce que la Session Jeunes Participants de l'AIO ? Comment as-tu été sélectionné ?

Préalablement, je pense qu'il convient de mieux situer et définir le CNOF, l'ANOF ou encore l'AIO. En effet, la plupart des pays du monde possèdent un Comité National Olympique (le CNOF en France) qui représente le mouvement sportif du pays en question, promeut les valeurs olympiques et gère bien entendu tous les aspects liés aux sélections et déplacements olympiques. Il existe, au sein de ces entités nationales, ce que nous appelons les Académies Olympiques. En France, c'est l'Académie Nationale Olympique Française (ANOF). De manière très succincte, la mission de l'ANOF est de promouvoir les valeurs du Sport et de l'Olympisme. Ainsi, son activité s'organise autour de deux axes, le patrimoine d'une part et l'éducation d'autre part. Au niveau international, le CIO (Comité International Olympique) qui regroupe l'ensemble des comités nationaux olympiques se compose aussi d'une Académie Internationale Olympique (AIO). Cette Académie Internationale a pour objectif d'étudier, d'enrichir et de promouvoir l'Olympisme et ce tout en développant les Académies Nationales Olympiques.

La Session Jeunes Participants de l'AIO est une session de deux semaines organisée à Olympie au cœur du berceau de l'Olympisme. Elle regroupe 200 jeunes âgés de 20 à 35 ans, étudiants,

athlètes, professionnels du sport ou volontaires qui participent activement aux activités de leurs CNO/ANO. Au cours de ces sessions, un thème en lien avec l'Olympisme est développé par des professeurs d'université, des champions Olympiques, des experts sportifs et l'ensemble des jeunes participants. Pour cela, des groupes de réflexion se tiennent durant les deux semaines afin de produire de multiples connaissances concernant le thème en question. Le thème de cette session 2018 était « L'athlète Olympique en tant que modèle ».

Pour revenir à ma sélection, celle-ci s'est faite en plusieurs étapes. En effet, une candidature ne peut être proposée à l'ANOF que si elle a préalablement été soutenue par une fédération sportive, le CNOF ou bien un CROS. Du fait de mon engagement au sein du CROS Auvergne-Rhône-Alpes et plus spécifiquement de la commission Jeunes Dirigeants (en charge notamment de l'organisation du Trophée des Associés Actifs), j'ai eu le privilège d'être soutenu dans un premier temps par la responsable de la commission, Marie-Christine PLASSE (actuelle Secrétaire Adjointe Générale) puis par le Président de ce nouveau CROS Auvergne-Rhône-Alpes, Mr Christian LEVARLET. Fort de ce soutien, j'ai donc pu présenter ma candidature à l'ANOF au travers d'un dossier d'une quinzaine de pages reprenant mon parcours sportif et universitaire, mes différents engagements au sein du mouvement sportif et un certain nombre de prises de positions et de réflexions au sujet de l'Olympisme, de l'éducation et du thème spécifique à l'édition 2018 : l'athlète en tant que rôle modèle. Quelques mois plus tard, j'ai eu le plaisir d'apprendre ma sélection en tant que représentant de la France lors de cette 58^{ème} session de l'AIO, avec deux autres représentantes : Kelly LEPEINTEUR et Floriane PONCET.

Peux-tu nous décrire ton expérience à Olympie, en compagnie des 200 autres représentants présents ?

En un mot, je dirai que c'était exceptionnel ! Cette expérience olympique fut d'une richesse extrême et ce à tous les points de vue. Nous avons eu le plaisir de rencontrer d'autres participants venus du monde entier. Nous avons pu échanger sur nos différentes manières de fonctionner, nos points communs, nos avis divergents... Nous avons assisté à de nombreuses conférences données par des professeurs émérites du monde entier à l'image de Mr Sam RAMSAMY ou encore du Dr César TORRES. Nous avons aussi eu l'intervention de professionnels du mouvement olympique avec notamment Mr Lee HEE-BEOM, directeur du comité d'organisation des JO de Pyeongchang 2018.

Au-delà des échanges formels que nous avons eus au cours des conférences, des ateliers ou bien encore des groupes de discussion, nous avons eu le privilège de vivre deux semaines au cœur du berceau de l'Olympisme où visites culturelles, sorties et épreuves sportives animaient nos journées très remplies.

Je garde en mémoire l'ensemble

des échanges que j'ai pu avoir avec les différents représentants, les présentations des intervenants, les magnifiques lieux que j'ai pu découvrir ou encore le travail de réflexion que nous avons eu au sujet du rôle de l'athlète olympique au regard du modèle qu'il peut être ou devenir. Mais le plus important pour moi est d'avoir pu vivre l'Olympisme au sens large du terme et de voir que partout dans le monde, au travers des nombreux représentants que nous étions, nous pouvons faire de l'Olympisme un véritable vecteur d'éducation. De surcroît, je n'oublierai jamais non plus la chance qui m'a été donnée, lors de la cérémonie de clôture, de représenter les 200 participants au cours d'un récit résumant nos deux semaines olympiques.

Pour finir, ce fut une véritable fierté d'avoir pu représenter mon pays, la France, et d'avoir ainsi contribué à son rayonnement olympique lors de cette session internationale.

Quel est ton rôle à la suite de cette expérience olympique ?

Cette expérience olympique avait plusieurs objectifs dont celui de former des ambassadeurs de l'Olympisme. En ce sens, je vais donc devoir jouer,

sur le territoire national, ce rôle d'ambassadeur des valeurs olympiques et ainsi faire de mon mieux afin de promouvoir ces valeurs.

De manière plus concrète, cette sélection en tant que représentant me fait intégrer la commission nationale des relais d'Olympie de l'ANOF. A ce titre, je vais travailler sur différents projets de cette commission avec notamment l'organisation de la Semaine Olympique Universitaire se tenant chaque année au sein d'une université française.

À plus petite échelle, je continue mon implication au sein du Comité Régional Olympique et Sportif Auvergne Rhône Alpes dans la commission Jeunes Dirigeants pour laquelle je travaille sur le trophée des Associ'Actifs. Toujours sur le même schéma, je vais intervenir, dès la rentrée scolaire, dans plusieurs classes de primaire lors des « Classes Olympiques » organisées par le CDOS Haute-Savoie. J'espère ainsi pouvoir transmettre ces valeurs olympiques (excellence, amitié, respect) qui au-delà de leurs simples significations symbolisent un état d'esprit que nous retrouvons au travers du sport et qui doit permettre à tous les jeunes de se construire de la meilleure manière qu'il soit.

D'un point de vue plus personnel et professionnel, je souhaite intégrer les hautes instances olympiques avec en ligne de mire le comité d'organisation des Jeux Olympiques de Paris 2024. J'espère pouvoir contribuer à la réussite du plus bel événement sportif au monde : les Jeux Olympiques, et à faire de cet événement majeur pour la France, le point de départ d'un renouveau sportif et d'un héritage fort pour les générations futures, notamment en termes d'éducation.



REPORTAGE : LE CENTRE EUROPÉEN DES SPORTS DE NATURE EST LANCÉ EN ARDÈCHE

La première pierre des travaux de modernisation du site de Vallon-Pont-d'Arc du CREPS Auvergne-Rhône-Alpes a été posée samedi 6 octobre, marquant symboliquement la naissance du Centre européen des sports de nature.

Les CREPS (Centres de ressources d'expertise et de performance sportives) constituent des outils indispensables de formation aux métiers du sport et de l'animation. Dans la région, le CREPS Auvergne-Rhône-Alpes possède deux sites de pointe à Vichy et Vallon-Pont-d'Arc, en particulier pour la pratique des sports de pleine nature.

Samedi 6 octobre, la pose de la 1^{re} pierre des travaux de modernisation prévus à Vallon-Pont-d'Arc a été l'occasion, pour le Président de la Région Laurent WAUQUIEZ, de rappeler l'importance de ces structures de formation : « La composante sportive est extrêmement importante et le CREPS Auvergne-Rhône-Alpes est notre vaisseau amiral, avec deux sites que nous avons beaucoup de chances d'avoir. Nous avons eu des recettes du CNDS (Centre National pour le Développement du Sport) de 3,5 M€, sur lesquels la Région double la mise et même un peu plus. Cela va nous permettre d'avoir le plus gros plan d'investissement sur ce site depuis 30 ans. »

Essaimer depuis l'Ardèche

Le Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes a poursuivi, au cours de cette présentation : « Notre objectif, c'est d'affirmer ce site comme étant notre centre européen des sports de nature : j'ai besoin que l'Ardèche soit le pivot, qu'à partir d'ici vous puissiez mailler tout notre territoire en formation. Il faut que l'on ait cette logique d'essaimer, de manière à pouvoir multiplier les structures et les aménagements de sports de pleine nature un peu partout dans la région. Ce que l'on écrit aujourd'hui, c'est une belle renaissance, 40 ans après la fondation du CREPS », auquel Laurent WAUQUIEZ a enfin promis « une nouvelle histoire, une nouvelle page, un nouveau souffle ».

Source : Site internet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes



CREPS
Auvergne-Rhône-Alpes
– Vallon-Pont-d'Arc



HOMMAGE : MARIE HECKMANN ET TONY BERTRAND

Deux grandes figures du monde sportif régional nous ont quittées. Marie HECKMANN et Tony BERTRAND se sont éteints au cours de l'année 2018.

Les membres du CROS Auvergne-Rhône-Alpes présentent à leur famille et à tous leurs proches de sincères condoléances.

Marie HECKMANN

Vosgienne, implantée en Bourbonnais, cette militante acharnée a toujours suscité intérêt et distinction. Ainsi la République Française l'a élevée au rang d'officier de l'Ordre National du Mérite ; le Préfet de la Région Auvergne l'a choisie comme Personne Qualifiée au CESER ; les adhérents de la FFEPGV l'ont élue au Comité Directeur National ; après le Département de l'Allier, l'Auvergne l'a investie comme Présidente Régionale de la Gymnastique Volontaire et bien sûr le CROS l'a accueillie durant 4 mandats.

Partenaire sans concession des institutions telles la DRDJSCS ou l'ARS, dirigeante maîtrisant ses dossiers dans le moindre détail, elle a toujours été au service de l'expansion et de l'innovation. Sport santé, convalescence après maladie, accompagnement des personnes âgées, formation des responsables bénévoles, ces sujets l'ont passionné et ont fait de Marie un personnage charismatique fort apprécié de ses collègues, comme de ses collaboratrices qu'elle a toujours su faire grandir.

Femme de devoir, de conviction, elle ne connaissait pas le calcul, ni même la demi-mesure.



Tony BERTRAND

Avec la disparition de Tony BERTRAND, c'est une grande page du sport lyonnais qui se tourne. Adjoint en charge des sports de la ville de Lyon de 1959 à 1977, il œuvra toute sa vie pour le développement de la pratique sportive. Il est à l'origine de la création de l'Office Municipal des Sports (OMS) de Lyon durant son premier mandat.

En 1948, il devient l'entraîneur national d'athlétisme pour les Jeux Olympiques de Londres en 1948. Il est reconduit à son poste pour les Jeux d'Helsinki en 1952 et Melbourne en 1956.

Le 29 septembre 1963, il fût de ceux accueillant le Général De Gaulle venu vérifier si Lyon et Gerland pouvait accueillir les Jeux Olympiques de 1968. Il porta le projet de candidature pendant des mois mais c'est la ville de Mexico qui fût désignée lauréate. En 1962, il contribua à l'inauguration du Palais des Sports de Gerland, « l'une des plus belles œuvres d'Europe à l'époque ».



Le CROS Auvergne-Rhône-Alpes en action

LE SPORT COMPTE



CROS
AUVERGNE
RHÔNE - ALPES

Communiqué de presse du Mouvement Olympique Auvergne-Rhône-Alpes

Le SPORT français en grand danger

Plusieurs annonces orchestrées par les pouvoirs publics témoignent que l'État a engagé un programme drastique de réductions budgétaires à l'encontre du SPORT

En l'espace de quelques semaines, le monde sportif français a enregistré des baisses surprenantes et injustifiées des subventions ou aides de l'État :

- CNDS entre -20 et -30 % selon les territoires,
- Diminution des emplois aidés,
- Réduction du budget du ministère des Sports,
- Suppression annoncée de 1600 postes de cadres techniques.

Cette situation engendre un profond désarroi parmi tous les dirigeants bénévoles du mouvement sportif. Dans ce contexte économique, la France peut-elle se préparer à des Jeux Olympiques 2024 au rabais et déconnectés de sa base sportive ?

Loin de baisser les bras devant ce constat affligeant et les présentations budgétaires de l'État en trompe-l'œil, la mobilisation s'organise à l'appel du CNOSF, des fédérations, des sportifs et parlementaires, du CROS et des CDOS ainsi que des élus des collectivités territoriales de la Région Auvergne Rhône-Alpes.

Ainsi, la pétition #lesportcompte sollicite tous les sportifs mais aussi le grand public afin d'engager, sans délai, la défense du mouvement associatif sportif et l'ensemble de ses millions de bénévoles, socle d'où doivent émerger nos futurs grands champions et médaillés olympiques, sans oublier une nation sportive en quête de sport pour tous...

Oui, la vocation éducative et sociale du sport est en grand danger à moins de 6 ans des JO de Paris 2024.

Réagissons tous pour ne pas gâcher et manquer, faute d'anticipation, cette fête unique du sport mondial !

L'ensemble du Mouvement Olympique Auvergne-Rhône-Alpes



LE TROPHÉE DES ASSOCI'ACTIFS



Huit bénévoles de moins de 30 ans vont être honorés par le Comité Régional Olympique et Sportif Auvergne-Rhône-Alpes lors du Trophée des Associ'Actifs le 30 novembre prochain. C'est l'occasion de célébrer et valoriser les jeunes qui s'engagent dans leur association sportive et sans que les clubs sportifs ne pourraient pas perdurer.

Le CROS Auvergne-Rhône-Alpes met en lumière les jeunes bénévoles de son territoire grâce au Trophée des Associ'Actifs. Pour la 4^{ème} fois, l'association, par le biais de la commission « jeune et innovation », récompense ces jeunes actifs qu'ils soient dirigeants, arbitres ou entraîneurs. Femmes et hommes, âgés de moins de 30 ans et originaires de la Région, qui donnent de leur temps et de leur énergie pour un club, ont pu candidater jusqu'au 8 octobre dernier. Deux jeunes, un garçon et une fille, seront honorés dans quatre catégories : dirigeants ou responsables de commissions, arbitres, entraîneurs et bénévoles de moins de 18 ans. Les prix seront remis lors d'une soirée dédiée à ces jeunes le vendredi 30 novembre à l'Hôtel de Région à Lyon.

Promouvoir ceux qui s'investissent

Le Trophée des Associ'Actifs a vu le jour en 2012 et ses prix sont décernés tous les deux ans. « C'était un choix politique de mettre en avant les bénévoles, en particulier les jeunes qui s'investissent dans leur club », raconte Quentin GUERAUD en charge du projet. Toutes ces bonnes volontés quotidiennes sont très importantes pour assurer la pérennité et la réussite d'une association sportive.

Contact

CROS Auvergne-Rhône-Alpes
Tel. 04 74 19 16 05
quentingueraud@franceolympique.com
<http://www.cros-rhonealpes.fr/>
Trophee-des-Associ-Actifs2

Développer la pratique handisport

Le CROS s'inscrit dans la dynamique du Conseil Régional de promouvoir le sport et handicap et a donc décidé cette année de remplacer le Trophée « Coup de cœur du jury » par un Trophée « Sport et Handicap ». Deux clubs seront primés par leurs actions mises en place en faveur de la pratique sportive pour des personnes atteintes de handicaps. La Région sera d'ailleurs bien représentée lors de la soirée du vendredi 30 novembre aux côtés des différents acteurs sportifs régionaux. Lors de cette grande fête du sport, lauréats et candidats seront mis sur le devant de la scène afin de pousser les jeunes qui s'engagent au quotidien à sortir de l'ombre.

Encadré : Des parrains prestigieux

Le Trophée des Associ'Actifs peut compter sur trois parrains prestigieux : Romain HEINRICH, qui a participé à l'épreuve de bobsleigh lors des derniers Jeux Olympiques d'hiver, Clémentine LUCINE, médaillée aux Mondiaux de ski nautique et Manon DOYELLE, qui pratique le para-canoë. De plus, Cyril MORÉ, quintuple champion paralympique en escrime, sera l'animateur de la soirée du 30 novembre.



BOURGOIN JALLIEU

Mélanie ROBERT
Responsable d'agence

39 avenue Alsace Lorraine
38300 BOURGOIN JALLIEU

04 74 28 78 00

mc-location@orange.fr
www.ada.fr



Le CROS Auvergne-Rhône-Alpes en action



RENAULT RETAIL GROUP LYON PARTENAIRE DU CROS AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Le 21 septembre dernier, le Comité Régional Olympique et Sportif Auvergne-Rhône-Alpes conviait les salariés de la Métropole de Lyon à une journée « SENTEZ-VOUS SPORT ! » au Palais des Sports de Lyon-Gerland.

La Métropole de Lyon met en place cette journée à destination de ses agents afin de les sensibiliser aux bienfaits d'une activité physique et sportive régulière. Cette manifestation permet également de fédérer les agents du Grand Lyon et de renforcer la cohésion d'équipes au travers d'activités physiques et sportives.

Football, pétanque, badminton, relais 4x2024 m, tchoukball, ultimate, bowling, sarbacane, urbangolf, dodgeball et autres activités ludiques et sportives ont rythmé cette belle journée. En parallèle étaient également proposés des ateliers « santé/bien-être » offrant conseils de nutrition, ostéopathie et sophrologie.

Partenaire du CROS Auvergne-Rhône-Alpes, Renault Retail Group Lyon proposait une tombola pour gagner un week-end

en Renault Espace, à réserver d'ici le 14 juin 2019 dans l'une des quatre agences Renault Rent Location de Véhicules de RRG Lyon.

Monsieur Mickaël AVALLET, employé de la Métropole, que nous félicitons, s'est ainsi vu remettre son gain le 13 octobre dernier par Monsieur Éric VIAL, Directeur des quatre établissements RRG du Grand Lyon, en présence de Monsieur Christian LEVARLET, Président du CROS Auvergne-Rhône-Alpes.

Nous lui souhaitons un bel et heureux week-end au volant du Renault Espace qui sera mis à sa disposition !

RRG
Vivez votre
mobilité 





LA BOURSE AUX BÉNÉVOLES

Suite au constat partagé de la difficulté de renouveler les bénévoles et face à la mutation des modes d'engagement, la Mission d'Accompagnement de la Vie Associative (MAVA) a imaginé un outil au service des associations. Il leur permet de déposer gratuitement des annonces de missions de bénévolat d'action tout en fournissant un accompagnement et des formations.

Au travers de ce service en ligne, l'objectif est de donner aux associations les moyens et les outils pour fidéliser leurs bénévoles. Ainsi les formations seront centrées autour de l'accueil et de la transmission des valeurs issues des projets associatifs.

La mise en place de la bourse aux bénévoles répond à deux objectifs :

- Créer une connexion entre les associations et des personnes qui

souhaitent donner de leur temps et/ou utiliser leurs compétences pour un projet commun,

- Accompagner les associations qui cherchent des bénévoles en leur proposant un outil où déposer une annonce, des formations afin d'accueillir au mieux les bénévoles mais aussi apprendre à présenter leur projet associatif.

Le site Internet du CDOS de l'Ardèche permet de connecter associations et bénévoles, en proposant en plus un accompagnement des associations.

La plateforme est en ligne depuis le 2 juillet 2018. Elle a déjà hébergé 19 annonces sur plusieurs thématiques (sport, théâtre, accompagnement scolaire ...).

D'ores et déjà, un écho favorable est émis tant par les associations que les bénévoles sur cette action innovante

proposée sur le territoire ardéchois.

En pièce jointe le logo de la bourse aux bénévoles et la photo prise lors du lancement le 2 juillet 2018 en présence de Madame Dominique COSTE Présidente du CDOS de l'Ardèche, Madame Laurence Allefresde, Conseillère Départementale, 8^{ème} Vice-Présidente en charge de la jeunesse, de la vie associative et du devoir de mémoire et Monsieur Xavier HANCQUART, Directeur de la DDCSPP de l'Ardèche.

Contact

CDOS Ardèche
11 Boulevard du Lycée,
07000 Privas
Tel. 04 75 64 29 10
contact@ardecheolympique.org



LE SPORT S'INVITE DANS L'ENTREPRISE !



CDOS

DRÔME

L'offre en terme de pratique sportive permet aujourd'hui une multitude de possibilités à toutes celles et ceux qui souhaitent pour le plaisir, se maintenir en bonne santé ou dans un esprit plus compétitif, s'adonner à leur sport favori.

Néanmoins, une partie encore importante de la population ne pratique pas d'activité physique de manière régulière... Le CDOS Drôme a souhaité aller à la rencontre de ces publics et plus particulièrement dans le cadre de leur activité professionnelle afin de promouvoir le sport et ses bienfaits sur la santé et ainsi favoriser l'accès à la pratique sportive.

C'est ainsi que le CDOS Drôme développe depuis 2017 des interventions en entreprise répondant ainsi à deux objectifs :

- Proposer un bilan et des conseils personnalisés sur la condition

physique ;

- Sensibiliser les salariés aux bienfaits de l'activité physique par rapport au travail et aux risques liés à la sédentarité.

Des interventions, sur le format d'une journée complète, sont ainsi proposées aux entreprises. Elles débutent par un rappel des notions-clés relatives à l'activité physique, la nutrition, la sédentarité, le sommeil, la corrélation sport et travail... Ces interventions se poursuivent avec une série de tests relatifs à l'évaluation de la condition physique et se terminent par des jeux sportifs favorisant la coopération.

Fin 2017 et début 2018, le CDOS Drôme est intervenu auprès des agents du Conseil Départemental de la Drôme afin de proposer des journées de sensibilisation, encadrées par les professionnels du CDOS. Ce sont ainsi plus d'une centaine d'agents

qui ont pu bénéficier de ces temps d'informations, d'échanges et de pratique sportive.

Pour toutes celles et ceux qui découvrent ou redécouvrent, à l'occasion de ces journées, les plaisirs de l'activité physique, le CDOS Drôme se tient à leur disposition pour les orienter vers les associations sportives qui sont susceptibles de répondre à leurs attentes et à leurs envies.

Lorsque le sport s'invite dans l'entreprise, cela permet donc d'aller à la rencontre de toutes celles et ceux qui ne franchissent pas les portes de nos clubs pour des raisons diverses. Le CDOS Drôme va donc continuer à développer les interventions en entreprise toujours dans cette optique d'offrir la possibilité au plus grand nombre d'avoir accès au sport !



Contact

CDOS de la Drôme
71 rue Pierre Latécoère
26000 Valence
Tel. 04 75 75 47 50
cdos26@mbsport.fr
drome.franceolympique.com

92^{ÈMES} CHAMPIONNATS DE FRANCE DE BOULES QUADRETTES ET TRIPLE À AURILLAC



Les 92^{èmes} Championnats de France Quadrettes et Triples de boule lyonnaise, qui se sont déroulés les 20, 21 et 22 Juillet derniers, sur les sites de l'Aire Événementielle d'Aurillac et au Parc des Sports d'Arpajon sur Cère, ont bénéficié de conditions climatiques exceptionnelles pour cette compétition nationale d'envergure

qui a rassemblé près de 2 500 boulistes et plus de 4 000 accompagnateurs.

Grâce à la mobilisation de 150 bénévoles, cet événement sportif organisé sur le bassin aurillacois, avec d'incontestables retombées économiques pour tout le département du Cantal, a été une réussite. Le pari fou lancé il y a deux ans par le Comité Bouliste Départemental Cantal-Lozère a connu un aboutissement plus que favorable. Du président de la Fédération Française de Sport Boules, Philippe COQUET, aux très nombreux élus nationaux, régionaux et départementaux s'étant déplacés sur les sites, en passant par une très grande majorité de compétiteurs, tous ont souligné et loué la bonne tenue de cette compétition.

Sur le plan purement sportif, sur des jeux techniques, les

meilleurs ont tout de même été au rendez-vous et les équipes de la région AURA ont particulièrement brillé (voir le palmarès ci-dessous).

À l'issue de la remise des récompenses, le flambeau a été passé aux savoyards pour le rendez-vous fixé en Juillet 2019 à Albertville.

Le palmarès des Champions de France et les Vices-Champions :

- M1 : BEAUREGARD (Saint Vulbas) bat BRESCIANO (CRO Lyon) 12 à 6
- M2 : DULAC (Rhône) bat LANGLOIS (Rhône) 13 à 5
- M3 : REVEANE (Limoges) bat MERCIER (Ain) 12 à 11
- M4 : PEGOURIE (Béziers) bat TIXIER (Savoie) 11 à 8
- F1/F2 : MAILHEAKO (Haute Savoie) bat AMAR (Isère) 13 à 5
- F3/F4 : BESSON (Ardèche) bat MARTIN (Rhône) 13 à 4
- G - 18 Ans : PATALA (Ain) bat CHEMARIN (Rhône) 13 à 10
- Coupe de France G- 18 Ans : CADENE (Pyrénées Atlantiques) bat FERNANDEZ (Seine et Marne) 13 à 4



Contact

CDOS du Cantal
130 Avenue du Général Leclerc,
15000 Aurillac
Tel. 04 71 64 46 52
cdos.cantal@wanadoo.fr

ZOOM SUR L'ANTENNE ALLIER AVEC LE CHALLENGE DE LA COMMUNE LA PLUS SPORTIVE DE L'ALLIER



Pour la deuxième année consécutive, le CDOS 63 – Antenne ALLIER organisait le Challenge de la Commune la plus sportive de l'Allier, challenge destiné aux communes de moins de 5 000 habitants. Ce sont les communes de CHATEL-MONTAGNE, TREVOL et LAPALISSE qui ont été primées.

les communes, les équipements municipaux, la diversité des disciplines proposées, mais aussi les projets sportifs pour les années à venir ont été étudiés par le jury du CDOS 63 – Antenne ALLIER.

En 2018, ce sont donc les communes de CHATEL-MONTAGNE, TREVOL et LAPALISSE ainsi que leurs associations sportives qui seront très prochainement récompensées par le CDOS 63 – Antenne ALLIER.

Pourquoi ce Challenge ?

Le Challenge de la Commune la plus sportive de l'Allier s'adresse aux communes du département comptant moins de 5 000 habitants et tend à valoriser l'investissement des communes en faveur du sport et à renforcer la dynamique associative. Aujourd'hui, le sport est reconnu par tous comme indispensable à l'éducation des jeunes. Il est aussi prouvé que la pratique physique ou sportive est tout aussi essentielle au maintien de la santé chez l'adulte. Mais ce n'est pas tout. Le sport et sa pratique représentent également un facteur important d'animation pour la cité. C'est pourquoi le CDOS 63 - Antenne ALLIER continue d'encourager les efforts des petites communes du département en faveur de l'accès pour tous à la pratique sportive.

Quels critères ?

Comme pour l'édition précédente, l'organisation du sport dans



Remise des récompenses du Challenge de la Commune la plus sportive de l'Allier 2017 à ST YORRE



Contact

CDOS du Puy-de-Dôme
Centre d'Affaires Auvergne
15 bis rue du Pré la Reine
63 000 Clermont-Ferrand
Tel. 04 73 14 09 61
cdos63@wanadoo.fr

LES NOUVELLES PRATIQUES SPORTIVES EN HAUTE-SAVOIE



Connaissez-vous le « Longe-côte » ?

Pour sa deuxième saison officielle, la section Marche Aquatique du Club « Marcheurs du Léman » (affiliée à la Fédération Française de randonnée) se mouillera à la plage d'Excenevex. Nous rappelons que la plage d'Excenevex est l'unique site lacustre autorisé en

France pour cette nouvelle activité en eau douce, répondant aux critères de la DDT et de la Mairie d'Excenevex...

« Marcheurs du Léman » est un club multi-actif proposant la marche nordique, la randonnée raquettes et la randolette (rando santé) pour tous les publics. La nouveauté 2019 est bien sûr de marcher en groupe dans le Lac, toujours sous le contrôle de la Fédération Française de Randonnée, seule fédération délégataire de la Marche Aquatique ou longe-côte. Notre animateur est d'ailleurs diplômé fédéral de cette nouvelle discipline sportive. Un championnat de France annuel est organisé après sélections régionales (le prochain aura lieu aux Sables-d'Olonnes).

La marche aquatique est une activité pour tous y compris les non-nageurs car nous avons toujours pied puisque le bon niveau d'immersion ne dépasse pas les aisselles... Par contre, l'effort fourni est conséquent et indolore ! Les



bienfaits de l'eau sur le corps ne sont plus à démontrer et nos « longeuses et longeurs » (terme couramment employé pour nos sportifs) les plus enragés se sont souvent retrouvés cet hiver hors-programme sur la plage et dans une eau entre 6° à 10°....

La tenue d'Automne/Hiver consiste en une combinaison 4/3mm en néoprène, gants palmés ou gants 4mm, toujours chaussures (de sports usagées) avec une paire de chaussettes néoprène.

L'équipement d'Été/Printemps recommandé se compose d'un shorty néoprène, d'une paire de gants palmés et nous préconisons une paire de chaussettes néoprène et une paire de chaussures (obligatoire) de sport usagées.

Notre projet annuel est la formation d'une équipe de juniors (scolaires) pour initiation aux joies de la marche sportive aquatique...

Le Padel et le Beach-Tennis en plein développement

Aujourd'hui, parallèlement au tennis, le Comité de Haute-Savoie avec ses 86 clubs souhaite développer le Padel et le Beach Tennis. Nous devons répondre à une clientèle souhaitant diversifier la pratique des sports de raquettes et une dizaine de clubs ont déjà construit un terrain de Padel à proximité de leurs terrains de tennis.

Tous les amateurs de tennis en général peuvent dès le premier cours jouer au Padel, faire des échanges et s'amuser de manière très ludique. Le Beach Tennis est aujourd'hui plus restrictif sur notre territoire, mais nous profitons de la proximité du lac Léman et du lac d'Annecy pour développer aussi cette pratique. Les pratiquants, s'ils le souhaitent deviennent alors des licenciés

de la Fédération Française de Tennis, qui englobe la pratique du Padel et du Beach Tennis.

Le futur Centre de Ligue Départementalisé à Reignier proposera en 2020, trois cours de Padel, dont deux intérieurs et un extérieur. Cela donnera au Comité Départemental un formidable levier pour développer davantage un championnat avec l'ensemble des clubs qui possèdent déjà des terrains de Padel.

Vélo à Assistance Électrique, une nouvelle manière de rouler !

Qu'est ce que le VAE a apporté comme changement dans la façon de concevoir la pratique du cyclotourisme ?

En un mot, l'accessibilité de la pratique, et ce, à différents niveaux : quel que soit l'âge, le sexe, l'état de santé, le niveau du pratiquant, le parcours envisagé... La pratique du vélo est une activité physique contraignante et que dire de cette pratique dans nos régions montagneuses ! L'utilisation du VAE lève en partie cette contrainte et conquiert de plus en plus d'adeptes. Cela a permis à des personnes qui ne pratiquaient plus le vélo suite à des ennuis de santé, suite à un avancement dans l'âge de faire à nouveau du sport. L'aide apportée par le VAE favorise la pratique en groupe ou en famille, et a de ce fait, permis à des pratiquants ou pratiquantes occasionnels d'accompagner des personnes plus performantes. Il y a notamment un changement important pour le monde du VTT. En effet, le VAE rend accessible un certain nombre de sentiers et de chemins avec des dénivélés importants jusqu'ici peu fréquentés. Son développement est d'autant plus important qu'il accompagne la hausse du tourisme dans les zones de montagnes en période estivale. Enfin, le VAE est de plus en plus présent en ville où l'utilisation systématique de la voiture n'est plus d'actualité. Une belle avancée ! Autant de pratiques et de pratiquants différents qu'il faut faire cohabiter sur les routes et espaces naturels du département.

Catherine BORGEAIS-ROUET,
Présidente du CD Cyclotourisme



IL FAUT SE DONNER LES MOYENS DE SES AMBITIONS !



Avec le Président Laurent WAUQUIEZ, nous avons mis en place une politique sportive ambitieuse afin que notre Région reste sur les plus hautes

marches du podium tant sur le plan de la pratique sportive que de l'économie du sport. Ainsi, nous avons mis en place de nouveaux dispositifs pour mieux répondre aux attentes du monde sportif comme les fonds de soutien à l'investissement des clubs, mais aussi pour assurer un maillage territorial cohérent pour les équipements.

Aujourd'hui plus qu'hier les collectivités territoriales doivent se montrer ingénieuses pour assurer un développement d'une pratique sportive en perpétuelle évolution. Nous avons la chance de disposer du plus beau terrain de jeu tout au long de l'année grâce à nos spécificités géographiques conjuguées à la qualité de nos infrastructures. C'est pour cela que nous devons consolider l'existant afin de mieux anticiper les besoins futurs pour permettre à chacun et en tout point de la Région de pouvoir pratiquer une activité sportive de qualité. Fort de cette ambition, notre Région s'est dotée d'un budget conséquent pour atteindre ses objectifs. C'est pourquoi, pour mener à bien nos ambitions, nous avons doublé notre budget d'investissement. Je suis fière de l'effort

régional permanent en faveur du sport car cela nous permet d'avoir une action cohérente à l'échelle de notre territoire. Le monde sportif a besoin d'un accompagnement des collectivités pour faire émerger nos champions de demain et il sait qu'il peut compter sur la Région Auvergne-Rhône-Alpes !



Marie-Camille REY

*Vice-Présidente déléguée à la Jeunesse, au Sport
et à la Vie Associative*

Crédits photos

P.1 : CNOSF

P.6 : Adrien DEPRez

P.7 : Marion COTTAZ

P.8 : CREPS Auvergne-Rhône-Alpes

p.12 : RRG Lyon Sud

p.13 : CDOS de la l'Ardèche

p.14 : CDOS de la Drôme

p.15 : CDOS du Cantal

p.16 : CDOS du Puy-de-Dôme

p.17 : CDOS de la Haute-Savoie

p.18 : Région Auvergne-Rhône-Alpes

p.20 : Comité Auvergne-Rhône-Alpes d'Escrime

p.21 : Comité Auvergne-Rhône-Alpes FSCF

p.23 : Comité Régional des Clubs Omnisports

p.24 : Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Triathlon



LA PRISE EN COMPTE DE L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES À TRAVERS LE SCHÉMA RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DU SPORT

Longe côte, course à obstacles, crossfit, padel, stand up paddle, speedminton... ces dernières années voient l'émergence de nouvelles pratiques physiques et sportives. Nouvelles par leurs formats, leurs matériels, leur manière d'aborder l'effort, les nouvelles pratiques peuvent s'entendre également par l'adaptation de certaines disciplines pour répondre à une optique de prévention santé – ex : Nagez Forme Santé, Athlé Forme et Santé, Gym'après cancer, silver XII rugby... - dans une période où les études relatives à l'inactivité physique et la sédentarisation de la population posent question.

Ce sont aussi des formes de pratique qui évoluent en lien avec les outils et tendances d'aujourd'hui : sport connecté (applications coaching, équipements connectés, itinéraires de course...), regroupement de pratiquants via les réseaux sociaux, groupes de street workout, clubs de marque (Adidas runners paris le club ; Nike + run club), utilisation des plateaux de fitness en accès libre.

Entre licenciés « traditionnels », licenciés de nouvelles activités fédérales et non licenciés, et face à l'objectif de plus de 3 millions de pratiquants énoncé par le ministre des Sports, il appartient dès lors à la DRDJSCS d'être à l'écoute des évolutions, notamment sociétales, en matière sportive afin d'en comprendre les enjeux et d'accompagner au mieux la population vers une pratique physique et sportive durable et régulière.

Cette vigilance nécessaire pour que le plus grand nombre trouve « sport à son pied » s'inscrit notamment dans les missions dévolues au schéma régional de développement du sport¹ (SRDS) qu'a initié la DRDJSCS.

Les schémas de développement du sport (SRDS) en région ont pour objectif une mise en cohérence des politiques publiques

par le renforcement des interventions conjointes et partagées entre collectivités publiques².

Le SRDS se veut au service des usagers afin notamment de faciliter la venue des populations non sportives vers une pratique et de fidéliser les populations déjà inscrites dans une activité physique et sportive, et donc de s'assurer de la mise en place d'une offre en adéquation avec les besoins des populations et leurs aspirations (compétition, haut-niveau, loisirs, forme, santé, tourisme, éducation...).

Pour ce faire, la DRDJSCS Auvergne-Rhône-Alpes, entourée de partenaires privilégiés que sont le CROS, l'ANDES, l'ANDISS et le Conseil Régional, propose un schéma régional de développement du sport tel une collection dans laquelle seront proposées chaque année des publications traitant de problématiques classées selon leur secteur (accès à la pratique, aménagement du territoire, sport de haut niveau, emploi-formation, sport et santé, gouvernance...). Ces travaux doivent conduire vers des préconisations, elles-mêmes devant donner corps à des actions concrètes de terrain précisant les acteurs mobilisés ainsi que les moyens à engager. Le SRDS est donc un outil qui s'inscrit dans le temps et qui va pouvoir apporter notamment des éclairages sur la pratique sportive en région que ce soit sur les équipements, les pratiquants ou les encadrants. Et dans ce cadre pourront y figurer les nouvelles pratiques et/ou les formes de pratique de plus en plus émergentes.

Dans cette première phase de mise en place du SRDS qui se traduit par l'élaboration d'un panorama sportif régional, la prise en compte de l'évolution des pratiques et profils de pratiquants se fait via :

- Une enquête sport santé bien-être s'adressant aux ligues et comités régionaux de fédérations délégataires : il s'agit d'appréhender la mise en place ou

non de programmes fédéraux sport santé bien-être au sein des disciplines, des clubs et du public que cela représente à ce jour de même que le potentiel de développement et les éventuels freins selon eux.

- Une étude sur la pratique sportive hors cadre fédéral : le SRDS visant la pratique sous toutes ses formes dans un souci de favoriser une pratique durable, régulière et correspondant au projet sportif de chacun ; les travaux qui pourront être conduits ne peuvent occulter l'existence de cette pratique hors cadre fédéral qui touchera dans cette étude :

* La pratique encadrée au sein des structures privées commerciales (salles de remise en forme, coaches individuels ...)

* La pratique libre (en espaces naturels, sur des équipements et espaces sportifs publics, dans une structure privée...).

Ici, plusieurs objectifs sont recherchés dont ceux de mieux estimer le poids de la pratique non fédérale dans la région et son évolution, d'identifier les différentes motivations pour ces types de pratiques sportives ou encore de déterminer les types d'actions de coordination avec le sport fédéral.

Ces premiers éléments d'informations pourront faire ressortir des problématiques qui nécessiteront de poursuivre des travaux en profondeur en vue d'identifier et apporter des réponses d'amélioration aux questions posées.

Contact

DRDJSCS Auvergne-Rhône-Alpes
Pôle Sport
Jean-Baptiste DELPY, conseiller sport
04.73.34.91.70
jean-baptiste.delpy@jscs.gouv.fr

1 - Lancement officiel du schéma régional de développement du sport prévu en fin d'année

2 - Circulaire DS/DSB4 no 2015-13 du 20 janvier 2015 relative à l'élaboration de schémas de développement du sport dans chaque région

COMITÉ AUVERGNE-RHÔNE-ALPES D'ESCRIME

L'Escrime Auvergne-Rhône-Alpes en ordre de marche



Auvergne-Rhône-Alpes est le territoire le plus vaste et le plus peuplé des 12 nouveaux comités régionaux d'escrime qui ont ouvert leurs portes au printemps 2017, et il n'est pas le moins actif.

Depuis son élection le 16 décembre dernier à la présidence d'un comité fraîchement créé, Philippe LAFAY n'a pas chômé.

« Nous nous sommes mis rapidement au travail pour structurer cette nouvelle organisation au service des escrimeurs de notre région. Un travail important de réflexion et de co-construction a été

fait au cours des derniers mois. Nous le poursuivons jusqu'au 1^{er} octobre pour que le Comité soit entièrement opérationnel ». Il convient de préparer au mieux la transition des Comités InterDépartementaux (anciennes ligues) vers ce nouveau Comité Régional qui sera complètement opérationnel à la fin du mois d'Octobre 2018.

« Aujourd'hui, nos 100 clubs sont en ordre de marche. Le calendrier des compétitions a été transmis récemment. Les commissions sont prêtes à relever les défis. Tous les départements assument leur mission sur le développement et la formation. La nomination de Jean-Bernard DUCHATEAU au poste de CTS du CR, qui aura de nouvelles missions et il y aura l'arrivée d'un deuxième CTS... On envisage l'avenir avec beaucoup d'optimisme. »

REDONNER UN SOUFFLE NOUVEAU A L'ESCRIME

Une mission déjà gagnante. « Certains clubs méfiants au départ se sentent aujourd'hui gagnés par l'enthousiasme de découvrir un autre fonctionnement. Cette évolution est cohérente, ce Comité est une évidence. », tranche le Président du plus grand comité régional escrime de France (hors IDF).

Ces derniers mois, Philippe LAFAY a pu avoir une idée des forces humaines et structurelles dont il va bientôt disposer pour concrétiser toutes ses belles aspirations. En moins de 8 mois, son équipe gagne en efficacité et reste naturellement à la disposition des clubs.

« Redonner un souffle nouveau à l'escrime française et Auvergne-Rhône-Alpine, insuffler la nouvelle dynamique dont elle a besoin. »



Comité directeur du Comité Régional d'Escrime Auvergne-Rhône-Alpes



Philippe LAFAY
Président

Fiche d'identité

Nom : Comité Auvergne-Rhône-Alpes d'Escrime

Président : LAFAY Philippe

Coordonnées :

25 Chemin des Belledonnes

73190 SAINT BALDOPH

Tél : 04 79 28 30 87

escrime.auvrhonealpes@gmail.com

COMITÉ AUVERGNE-RHÔNE-ALPES FSCF

Le Tour de force de la Fraternelle

Le projet a germé durant 4 ans pour devenir réalité du 15 au 17 juin 2018. La Fraternelle de Bourgoin-Jallieu, avec l'appui du Comité Régional FSCF Auvergne-Rhône-Alpes organisait la plus grande compétition gymnique de la fédération : le championnat national mixte par équipes.

À la tête de cette organisation, un petit comité de 6 personnes entouré de 500 bénévoles a accueilli près de 5 000 personnes. Si tout a été mis en place pour l'accueil des associations, ce sont bien les 3 000 gymnastes qui ont fait le spectacle sur les 4 gymnases installés et parés de leurs plus beaux atours par GYMNOVA.

C'est la 3^{ème} fois dans l'histoire de la Fédération que ce championnat est organisé. Le défi de mixer les compétitions féminines et masculines a été largement relevé par les commissions techniques. Les jeunes filles ont apprécié le spectacle et l'ambiance générés par les équipes adultes qui dans un climat de fair-play, saluaient les performances de leurs adversaires. Quant à ces messieurs, ils ont apprécié la grâce et la discipline de ces dames et demoiselles.

Dès que la compétition fut terminée, les gymnastes étaient invités à une fête de nuit entièrement conçue et animée par les associations locales, des Pervenches et de l'Alerte-Gentianes. Un feu



d'artifice concluait cette belle fête de nuit pour célébrer les 120 ans de La Fraternelle et de la fédération.

Le Festi'Fédé du dimanche matin s'ouvrait sur le thème de La Fraternité cher à La Fraternelle et à la fédération, avec un grand moment d'émotion quand les 500 bénévoles sont entrés sur le stade et ont remercié chaleureusement les gymnastes mais aussi le public venu nombreux pour soutenir leurs équipes.

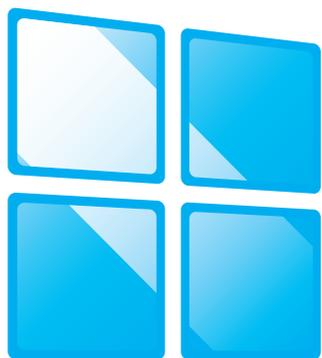
Fiche d'identité

Nom : Comité Auvergne-Rhône-Alpes FSCF

Président : VEYRET Denis

Coordonnées :
20, rue de l'Etissey
38300 BOURGOIN JALLIEU
fscf.ligue.dsv@orange.fr
Tél : 04 74 93 48 42





AZUR NETTOYAGE

04 73 90 10 36 / www.azur-nettoyage.net

Mariages / Séminaires / Anniversaires...

www.coccina.fr

Cocktail dinatoire, buffet, plateaux repas, repas complet, ...
à emporter, livré ou servi

COCCINA
traiteur

04 37 03 09 36 • 9 ZA Le Perelly, 38300 RUY • contact@coccina.fr



LE CRÉDIT MUTUEL EST PARTENAIRE DE MON ASSOCIATION SPORTIVE

REJOINDRE UNE BANQUE DIFFÉRENTE, ÇA CHANGE TOUT.

N° Indigo 0 825 01 02 02
0,15 € TTC/MIN

Crédit Mutuel

Le Crédit Mutuel, banque mutualiste appartient
à ses 7,6 millions de clients-sociétaires

COMITÉ RÉGIONAL AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DES CLUBS OMNISPORTS

Dans le cadre du Plan Citoyen du Sport et afin de promouvoir l'activité des clubs implantés en quartier politique de la ville qui lui sont affiliés, la Fédération Française des Clubs Omnisports (FFCO) a inscrit dans son projet fédéral la création d'un évènement fédérateur : L'Urban Sport Tour.

Gérard PERREAU-BEZOUILLE, co-Président de la FFCO, précise : « à travers cette nouvelle démarche, la FFCO a souhaité montrer son engagement pour la pratique du sport pour tous en réunissant autour d'un même évènement les actions sociales, innovantes et remarquables des clubs intervenant dans les territoires cibles ».

En 2018, l'Urban Sport Tour aura mis en valeur divers projets de clubs. De Marseille à Wattignies en passant par Bordeaux ou encore Grenoble. Chacune des étapes est portée par un club ayant un impact territorial notable. L'objectif de la FFCO n'est pas de réinventer ou de créer des actions. L'objectif est surtout de présenter des projets construits par

l'ensemble des sections des clubs, des projets construits par tous les acteurs susceptibles d'interagir dans un quartier.

En 2018, pour cette première expérimentation, toutes les étapes retenues par la FFCO présentaient des caractères spécifiques mais aussi des points de convergence. À Mérignac, Marseille, Saint-Maur-des-Fossés, les étapes proposaient des actions de sensibilisation et d'initiation au cœur du quartier, ouvertes à tous, en partenariat avec la collectivité et les bailleurs sociaux. À Grenoble, Mantes la Jolie ou encore Wattignies, l'Urban Sport Tour valorise des projets de clubs dans lesquels l'activité est destinée à un public jeune scolarisé.

Chacun de ces clubs a su créer au sein de sa structure des sections identifiées par la spécificité du public, ses attentes, ses besoins, bien plus que par la discipline. L'AS MANTES LA JOLIE, acteur incontournable de son territoire, a créé une section Mantois Sport en Seine, section dédiée aux jeunes de quartier. Le projet éducatif est organisé autour et pour le jeune et non pas autour

d'un

pratique

spécifique.

Il en est

de même

pour le SA

Mérignac

avec la

section Cohésion Sociale ou le SCO avec

l'école des pointes. Chacun a construit sa

démarche autrement que par une entrée

activité.

Quant au club du NauticSports38, implanté

au lac de Paladru, la grande partie de son

activité estivale est orientée vers une offre

de pratique pour les jeunes de quartier

inscrits en ACM.

La FFCO, à la faveur de l'Urban Sport Tour,

souhaite souligner cette évolution et cette

intégration progressive des spécificités

des publics dans les projets de clubs.

L'UST 2019 proposera plus de 20 projets

de terrain implantés sur l'ensemble du

territoire national.



Fédération Française
des Clubs Omnisports



Fiche d'identité

Nom : Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes des Clubs Omnisports

Président : YSARD Jean-Michel

Coordonnées

Chez FFMM

18, rue Saint-Polycarpe

69001 LYON

Tél : 04 75 70 23 81

crcomnisports.ra@hotmail.fr

LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE TRIATHLON



Ce dimanche 2 septembre, le jour de son 24^e anniversaire, le stéphanois Arthur FORISSIER a mis fin après 5 années de règne sans partage du vendéen Brice DAUBORD, en remportant le championnat de France de Cross triathlon.

Détenteur du titre, Brice DAUBORD tenait cependant absolument à défendre sa couronne, quand bien même ses obligations de triathlète professionnel lui imposaient de courir la veille à Quiberon le Grand Prix pour son club de Saint-Jean-de-Monts Vendée.

Dès le protocole terminé, il prenait la direction de l'Ain, avec au bas mot neuf heures de route. « Heureusement, je n'ai pas conduit, précise-t-il, mais je me suis couché à trois heures du matin ». Cependant Brice n'avait évidemment pas totalement récupéré à 13 h 30 au moment de plonger dans les eaux tièdes de la Grange du Pin.

Un peu moins de deux heures plus tard, Brice DAUBORD n'était plus champion.

Il se classait deuxième à un peu plus de trois minutes du nouvel homme fort de la discipline, Arthur FORISSIER.

Toutefois, ce ne fut pas une grosse surprise de retrouver le stéphanois sur la plus haute marche du podium. D'abord parce qu'il s'était déjà imposé sur ce parcours en 2016 ; ensuite parce qu'il était deuxième du championnat l'an passé derrière le vendéen. « C'était ma journée » commentait le vainqueur. J'ai fait une super-natation par rapport à d'habitude. Je n'ai perdu que vingt secondes et j'ai immédiatement enchaîné sur le VTT, mon point fort. Dès le troisième km, j'étais repassé en tête.

J'avais des jambes de feu. Je voulais toujours en mettre un peu plus »

A la transition vélo/course à pied, la différence était faite. Pierrick PAGE, sorti du lac en tête, occupait la deuxième place à 2'43'', Brice DAUBORD suivait une minute plus loin. Le bressan était bien parti pour viser le podium, mais il savait qu'il traînait depuis un mois une aponévrose plantaire qui allait fatalement le handicaper dans le troisième effort. Et en effet, PAGE rétrogradait au fil des kilomètres pour finalement être débordé dans le final par Pierre-Alain NICOLE, le lauréat de l'Oxyrace 2017, et échoué au pied du podium.

Chez les féminines, le scénario fut marqué

principalement par le déclassement de la versaillaise Morgane RIOU, qui a fait une course remarquable depuis la sortie du parc à vélo de bout en bout et qui pensait bien, pour sa part, avoir décroché une quatrième couronne nationale avant d'être disqualifiée à cause d'un dossard non visible sur la ligne d'arrivée.

C'est donc la dijonnaise Alizée PATIES du club Dijon Singletrack qui devient pour la première fois lauréate du titre avec plus de 6 minutes d'avance sur ses poursuivantes. Écart confortablement réalisé lors de la partie VTT.

En outre, 18 secondes est le temps qui sépare la deuxième de la troisième marche du podium. La bataille a donc fait rage tout au long du parcours entre Maureen DEMARET, double vainqueur en 2016 et 2017 de L'Oxyrace Cross triathlon du Revermont et Emilie ATTANASIO du Waimen triathlon club.

Finalement, c'est par l'expérience et la connaissance du tracé que Maureen devient vice-championne de France Cross triathlon.



Fiche d'identité

Nom : Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Triathlon

Contact

Chez Monsieur GROSSETETE
33 Rue Saint Nestor 69008 LYON
Tél : 04 78 00 55 41
ligue@auratriathlon.fr

VOIRON
38

STAGES

UN CAMPUS
ENTIÈREMENT
ÉQUIPÉ



REUNIONS

SEMINAIRES
EVENEMENTS
SPORTIFS

FORMATIONS

Installations
Sportives

Salles de
Réunions et cours

Sauna
Bains froids



Restauration



Hébergements

www.tremplinsport.fr

CAMPUS LA BRUNERIE
180 bd de Charavines
38500 VOIRON

resa@tremplinsport.fr
04 76 67 03 97



Suivez notre actu
TSF - Tremplin sport formation



VVF VILLAGES



SPÉCIAL CROS



VOS
AVANTAGES
INDIVIDUELS



jusqu'à 25 %* de réduction
avec le code partenaire 18175.

VOS AVANTAGES
GROUPES
(à partir de 15 personnes)



5 %* de réduction
+ 1 gratuité*
pour 20 adultes payants.

Renseignements et réservations groupes : 04 73 43 00 00

Renseignements et réservations individuels :
04 73 43 00 43 ou sur www.vvf-villages.org

18-07-4638

*Offres soumises à conditions. Nous consulter pour plus de détails.

VVF Villages, immatriculée IM063 110010.

Siège social : 8 rue Claude Danziger, CS 80705, 63050 CLERMONT-FERRAND Cedex 2

FOUQUET
SIMONET
IMPRIMERIE | OFFSET - NUMERIQUE

labellisée
IMPRIM'VERT®

**Impression
Offset et numérique
pour la publicité, l'édition,
le packaging sur papier et carton**

18, av. de Chantereine - Z.I.
38300 BOURGOIN-JALLIEU

Tél. 04 74 93 01 30

Fax : 04 74 93 79 80

Email : imprimerie@fouquetsimonet.fr

www.fouquetsimonet.fr

DOSSIER JURIDIQUE : LE NÉCESSAIRE ACCOMPAGNEMENT DES SALARIÉS DANS LES ASSOCIATIONS



À l'heure où les associations sportives sont parfois enjointes de se structurer et de se professionnaliser à marche forcée, le questionnement relatif à la nature et à la qualité des relations existant entre les bénévoles et les salariés revient fréquemment dans les discussions. À ce titre, les dirigeants d'associations soucieux de développer efficacement leur projet associatif savent que le management des collaborateurs salariés, à temps plein ou à temps partiel, de manière intermittente ou ponctuelle, représente un enjeu majeur garantissant la pérennisation de la structure.

Suite à l'embauche d'un salarié dans une association, il est impératif d'accompagner le salarié, et pas seulement lorsqu'il s'agit d'un jeune diplômé, dans l'accomplissement de sa mission et de bien définir avec lui quelles vont être ses tâches quotidiennes, mais également ses objectifs à atteindre à plus long terme. Cette analyse découle d'ailleurs directement de la définition du poste tel qu'il a été présenté lors du recrutement.

La rédaction du contrat de travail doit naturellement permettre, sur un plan strictement juridique, de définir précisément et dès l'origine les grandes catégories de missions qui lui sont dévolues. Celles-ci ne sont d'ailleurs pas figées et peuvent être évolutives tant qu'elles ne modifient pas la nature de la relation. Une fiche de poste qui n'a pas nécessairement une valeur contractuelle, c'est à dire annexée comme partie intégrante du contrat, peut être également rédigée dans un but essentiellement opérationnel.

Il convient également de rappeler que le président, en tant que représentant légal de l'association, assume de droit le rôle de l'employeur et supporte donc la responsabilité de la bonne application des règles du droit du travail. Outre la déclaration d'embauche initiale, celui-ci veille notamment au respect de la réglementation sur la durée du travail, ainsi que le respect de la réglementation relative à l'hygiène et à la sécurité.

De son côté, le salarié s'intègre dans un environnement professionnel hybride, puisqu'il va côtoyer potentiellement d'autres salariés, mais aussi et surtout des bénévoles,

pouvant assumer eux-mêmes un mandat officiel comme celui d'administrateur ou un strict rôle opérationnel pour assurer la réalisation de l'objet social. Dans ce cadre, le fait pour le bénévole de jouer un rôle de référent ou d'expert au sein de l'association n'induit pas systématiquement une délégation de pouvoirs, qu'il est conseillé le cas échéant de formaliser, pour encadrer un ou plusieurs salariés au sens du droit du travail.

Et c'est là toute la subtilité et la difficulté des rapports développés entre un bénévole et un salarié. Si malgré toute la bonne volonté des acteurs des difficultés relationnelles apparaissent, tant que le salarié n'adopte pas un comportement pouvant constituer une faute disciplinaire caractérisée, le savoir-être du salarié doit constituer d'abord un aspect de sa compétence professionnelle, au même titre que le savoir-faire, qui doit être évaluée et améliorée régulièrement grâce notamment à la formation professionnelle interne ou externe.

L'accompagnement des salariés au sens large, tout au long de l'exécution de leur contrat de travail, est donc à la fois une obligation juridique et une nécessité bien comprise pour atteindre un niveau d'investissement durable et de qualité du service offert aux adhérents. Dans une certaine mesure, dépersonnaliser les rapports entre les salariés et les bénévoles en élaborant des critères objectifs d'évaluation permet en définitive de mieux servir la cause associative.

Maître Benoît DUMOLLARD



CARNET SPORT : Nouvelles pratiques, nouveaux publics !



Les codes ont changé, le sport aussi...

Le sport n'échappe pas à la nostalgie du « c'était mieux avant » comme pour la musique, les cafés, la rue, les mœurs, etc... qu'il s'agisse du sport amateur ou du sport professionnel : les générations se suivent

mais ne se ressemblent pas. Le sport se pratiquait exclusivement dans les stades, les gymnases et dans quelques espaces naturels, alors qu'aujourd'hui il est présent partout et même de façon virtuelle (e-sport) ! Les sports outdoor se pratiquent aussi en indoor avec l'escalade qui multiplie les salles spécialisées voire le canyoning. La « Fête du sport » de septembre lancée par le Ministère a illustré ces rencontres entre le sport et ses nouveaux publics. Et le sport fédéral doit s'adapter à ces mutations sociétales et économiques. Pourquoi ?

C'est la société qui fait évoluer le sport et non l'inverse !

Alors que la pratique sportive était très majoritairement le fait des seuls licenciés en clubs (scolaires et adultes) autour de la compétition, désormais sur 100 français qui font du sport, seuls 40% sont licenciés même si dans les 60% qui sont auto-organisés il y a aussi des adhérents de clubs qui s'adonnent aux loisirs en famille, entre amis ou pour leur santé. Ces évolutions avec les trails, les running en ville, les mud days (dans la boue), le crossfit, les courses humanitaires etc... touchent des générations différentes, se féminisent un peu plus, mais sans pour autant atteindre la parité... Ces mêmes évolutions sont prises en compte par le monde économique pour développer les pratiques du sport en entreprise, avec ses effets sur le bien-être et la prévention du « burn-out » (« Sentez-vous Sport » avec le CNOSF). Enfin la croissance des emplois, la création de métiers et notamment dans les nouvelles pratiques, confirme cette évolution positive qui se traduit par le succès d'écoles supérieures de commerce sport-business comme AMOS auprès de la jeunesse afin qu'ils trouvent un emploi.

Auvergne-Rhône-Alpes, une région leader en nouvelles pratiques !

Entre les « Boot Camp » et leur pratique sportive intensive,

dans l'esprit « commando » où des sportifs se retrouvent dehors, par tous les temps et en toutes saisons et l'urban training populaire, ce n'est plus la performance, mais « la progressivité », du pratiquant qui compte, indique le docteur Sandra WINTER, médecin du sport (reportage FR3). Nul besoin d'être un athlète chevronné pour se lancer dans ce type d'activité intensive. Une condition : écouter son corps et savoir gérer son effort. Pour atteindre l'objectif de 3 millions de pratiquants supplémentaires en France d'ici les JO de Paris 2024, la Région et le mouvement sportif soutiennent ces nouvelles pratiques, d'Aurillac à Annecy en passant par Lyon, Grenoble, Clermont-Ferrand ou Chambéry jusqu'en Ardèche, sachant aussi mettre en valeur les handicapés dans ce véritable Festival du sport pour toutes et tous dans sa diversité !

Alain ARVIN-BEROD, Philosophe et historien du sport



CLUBS ET ASSOCIATIONS SPORTIVES

Rejoignez le réseau OBIZ[®] et développez votre visibilité auprès de vos futurs adhérents

COMMENT ?

Proposez un avantage destiné aux bénéficiaires d'Obiz[®]

- aucun frais d'adhésion

Obiz diffuse votre offre auprès de ses bénéficiaires

- site webs, application mobile, newsletter - présence gratuite

Nos bénéficiaires se présentent directement chez vous, vous leur appliquez juste l'avantage défini

- aucune prise de commission par Obiz[®]

NOS BÉNÉFICIAIRES ?

3 millions de foyers, une moyenne de 25 bénéficiaires au km² en zone urbaine

Boostez votre visibilité en quelques clics, rejoignez librement et gratuitement le réseau

Obiz[®]
LE RÉSEAU QUI FAIT DU BIEN
près de chez moi, mes hobbies en illimité, aux meilleurs prix garantis

POUR EN SAVOIR PLUS

Tél: 04 69 55 46 59 / service partenariat ou obiz.fr rubrique espace partenaire

Les Jeux Olympiques de la Jeunesse 2018 à Buenos Aires

Ce jeudi 18 octobre 2018 se sont terminés les Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) à Buenos Aires (Argentine) après 10 jours de compétitions. La France termine au 10^{ème} rang d'un tableau de médailles dont le grand gagnant est la Russie qui récolte 29 médailles d'or et un total de 59 médailles toutes confondues (or, argent et bronze). Notre délégation française termine à la 10^{ème} position avec cinq médailles d'or et a remporté 27 médailles au total, soit sept de plus qu'en 2014, en perdant toutefois trois médailles d'or par rapport aux jeux précédents. Cependant, si l'on compare la première édition des Jeux Olympiques de la Jeunesse à ceux actuels, la France obtient 10 médailles de plus. Un bilan plutôt positif car nos jeunes garçons et surtout filles se placent au cinquième rang des pays les plus titrés de la compétition.

Mais revenons en arrière pour expliquer à ceux qui n'auraient pas suivi cette compétition ce que sont les Jeux Olympiques destinés aux garçons et filles de 14 à 18 ans. C'est Jacques Rogge qui, lorsqu'il a été élu Président du Comité International Olympique en juillet 2001, avait fait sa priorité d'organiser des Jeux Olympiques de la Jeunesse. Le 25 avril 2007, la commission exécutive du CIO accepte à l'unanimité l'idée d'organiser les JOJ. Ces Jeux auront lieu tous les quatre ans en alternance été/hiver comme les Jeux Olympiques, mais en décalage avec ces derniers. Les premiers Jeux Olympiques de la Jeunesse d'été ont eu lieu en 2010 à Singapour. Deux ans plus tard se sont déroulés les premiers Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver à Innsbruck.

Au-delà de la compétition, l'objectif de ces Jeux est de promouvoir la pratique du sport notamment au sein des jeunes générations. Cet événement, en plus du volet sportif, comporte aussi un fort volet éducatif et culturel afin de mettre en avant la fraternité, l'universalité, la paix ainsi que toutes les valeurs prônées par l'Olympisme. À ce titre, en complément des compétitions sportives, se sont déroulées des initiations des démonstrations ainsi que des spectacles musicaux. Parmi les activités proposées, on pouvait découvrir plusieurs organismes comme l'Académie Internationale Olympique, l'Agence Mondiale Antidopage ou l'Omega qui expliquaient le fonctionnement des photos-finish. Un mot sur les médailles de ces JOJ qui ont été dessinées par un jeune Indonésien âgé de 18 ans Muhamad Farid HUSSEN. Il est à noter que le design de cette médaille a été choisi par un jury composé des membres du CIO et des acteurs impliqués dans les programmes des jeunes reporters parmi quelques 300 dessins et modèles soumis dans le cadre d'un concours interne international dans 50 pays.

Chaque médaille a un diamètre de 80 mm et représente sur l'avant : des feux d'artifice encadrant les anneaux olympiques symbolisant tout à la fois la fête olympique et la joie des vainqueurs. Sur son revers, le feu d'artifice est prolongé et constitue le fond d'un dessin représentant le logo et la mention de ces Jeux Olympiques de la Jeunesse ainsi que l'identité visuelle de l'événement dessinée par l'Argentin Fermin IGARRETA, un jeune de 24 ans appartenant à l'équipe de graphistes du comité d'organisation argentin.



Pour terminer, il est à regretter que les médias n'aient pas assez retransmis ces jeux où pourtant près de 4 000 athlètes ont pris part représentant 206 pays.

Rappelons que la France a regroupé une délégation de 99 championnes et champions en herbe...

Sans aucun doute...La future génération de Paris 2024.

Claude CHABOT



Armand SPICHIGER
Champion Olympique de la Jeunesse en fleuret (escrime)
Champion Olympiques de la Jeunesse en équipe mixte de fleuret
Club : Société d'Escrime de Lyon

Agenda

Agenda des Évènements

Novembre

16 et 17/11/2018

Sport automobile > 9^{ème} Rallye Monts et Côteaux

17/11/2018

Gymnastique > Compétition Inter-dép. EST Individuels Gymnastique Rythmique

Gymnastique > Compétition Inter-dép. OUEST Individuels Gymnastique Rythmique

18/11/2018

Sport Adapté > Plateau Basket

Sport Adapté > Championnat de Zone CROSS

23 et 24/11/2018

Sport automobile > 1^{er} Rallye Epine Avant Pays Savoyard

Décembre

02 et 03/12/2018

Tir > Championnats régionaux 10 metres (vitesse et standard)

08/12/2018

Sport Adapté > Championnat régional unique

08 et 09/12/2018

Gymnastique > Championnat Régional Individuels Fédéral et Régional Gymnastique Rythmique

08 au 11/12/2018

Sport automobile > 28^{ème} Circuit sur Glace de Val Thorens

10/12/2018

Sport Entreprise > La course de la diversité

12/12/2018

UNSS > Cross Académique

11 au 16/12/2018

Tennis > Coupe de France des 13 ans

15 et 16/12/2018

Gymnastique > Championnat Régional Individuels Performance Gymnastique Rythmique

16/12/2018

Sport Adapté > Championnat régional unique - Tir à l'arc

24/12 au 04/01/2019

ASUL > ASUL vacances 3-17 ans

24/12/2018

CORERS > Rencontres inter-départementales de tennis de table

Agenda des Formations

Novembre

10/11/2018

Secourisme > PSC 1 (secourisme) - 63

12/11/2018

Comptabilité > Découverte de FacilCompta. asso - 63

13/11/2018

Informatique > Outlook débutant - 63

15/11/2018

Informatique > Outlook débutant - 63

19/09/2018

Autres formations > Formation de formateurs - 74

20/11/2018

Santé > L'accueil des publics selon les âges - 73

Droit et Réglementation > Les responsabilités civiles, pénales, prud'homales et financières du dirigeant bénévole - 63

22/11/2018

Droit et Réglementation > La législation et la responsabilité - 73

Droit et Réglementation > Comment assurer son association ? - 63

Santé > L'alimentation du sportif de loisir - 63

26/11/2018

Droit et Réglementation > Comment assurer son association ? - 63

Décembre

06/12/2018

Santé > Ressources et activités sportives - 63

12/12/2018

Soirées d'information > Le "One-Shot" - 74



RENAULT
La vie, avec passion

Nouveau Renault **KOLEOS** INITIALE PARIS



Le SUV au caractère affirmé
Habitabilité et confort de haut niveau avec toit ouvrant
panoramique* et hayon motorisé mains-libres
Technologie tout terrain ALL MODE 4x4-i
Système multimédia R-LINK 2 avec écran tactile 8,7"

INITIALE
PARIS

*De série ou en option selon version. Consommations mixtes min/max (l/100km) : 4,6/5,8. Émissions CO₂ min/max (g/km) : 120/156.
Consommations et émissions homologuées selon réglementation applicable.

Renault recommande **elf**

renault.fr

LYON EST

52 avenue de Böhlen
69120 VAULX EN VELIN
04 72 35 30 30

LYON NORD

4/5 rue Saint Simon
69009 LYON
04 72 20 72 20

LYON RILLIEUX

110 rue du Companet
69140 RILLIEUX
04 72 01 36 36

LYON SUD

364 route de Vienne
69200 VENISSIEUX
04 78 77 78 77

RRG
Vivez votre
mobilité



CROS
AUVERGNE
RHÔNE-ALPES



Citius - Altius - Fortius
Plus vite, plus haut, plus fort
L'art de se dépasser



www.cros-rhonealpes.fr

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES